

POLLUTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE

ET SANTÉ

Conférence animée par Frédéric FURLANO (Ingénieur),
membre des associations Ondes de Choc et SEPANSO64

**Dans le cadre du salon Asphodèle à Pau,
le samedi 05 mai 2018 à 14h00**

*Seront passés en revue : les différentes sources de
pollution électromagnétique, leurs divers effets sur notre
santé, une réglementation lacunaire et un déni, ainsi que
les solutions pour réduire sensiblement l'exposition.*



contact@ondes-de-choc.org

sepanso64@gmail.com

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

La pollution ElectroMagnétique [EM] moderne (GSM, DECT, baby phone, WIFI, Bluetooth, Four micro-ondes, plaques à induction, compteurs communicants, WIFI, WIMAX) menace notre santé à moyen et long terme, de par son caractère pulsé (radicalement différent des ondes analogiques d'antan), son intensité, son omniprésence, ses effets cumulatifs, sa proximité et ses effets convergents, sans précédent, avec les autres pollutions (chimie, métaux lourds, etc...).

Cette pollution EM a deux types d'effets toxiques sur nos cellules : les effets thermiques et surtout, les effets biochimiques. Or, les limites réglementaires établies à ce jour ne concernent que les effets thermiques immédiats (6mW/cm²). En effet, sous la pression du lobby industriel, rien n'a été fait depuis 16 ans pour limiter les effets biochimiques, intervenant déjà pour des niveaux de champs sensiblement plus faibles que la limite légale actuelle (décret 2002-775 selon recommandations ICNIRP).

Selon la méta-analyse Bio-Initiative (2007-2012), plus de 1800 études indépendantes ont conclu à l'évidence des effets toxiques sur le corps (stress cellulaire, perturbations hormonales, immunitaires & cognitives, maladies neurodégénératives, cancers).

**TOUT RECEMMENT ENCORE, LES SCIENTIFIQUES INDÉPENDANTS
ALERTE LES GOUVERNEMENTS AVEC INSENSIBILITÉ ET INQUIÉTUDE**

- Appel International du mai 2015 vers l'ONU et l'OMS : 192 scientifiques

Contrairement à ce que prétend l'ANSES dans son rapport partiel du 27/03/2018, suffisamment d'éléments scientifiques sont d'ores et déjà établis pour mettre en application le principe de précaution (loi 95-101) et lancer des actions préventives.

Certes, les mécanismes biologiques en œuvre ne sont pas tous compris en détail : cet argument est d'ailleurs abusivement utilisé par le lobby industriel, privilégiant ses intérêts financiers face aux enjeux de santé publique, pour instiller le doute et retarder l'application de normes nettement plus coercitives. Cette technique de diversion fut déjà utilisée pour les scandales passés du tabac, de l'amiante et du médiateur.

Dans ce contexte, les Electro-HyperSensibles (EHS) sont nos lanceurs d'alerte. Leurs maux ne sont pas psychologiques : ce sont les sentinelles de ce qui nous attend à une plus grande échelle, dans les années à venir, avec en particulier l'arrivée massive des objets connectés et le prochain déploiement de la 5G.

Pourtant, réduire l'exposition aux effets néfastes des OEM est possible, grâce à de nombreuses alternatives simples (commune de St Gall en Suisse, dotée d'un réseau d'antennes GSM de très faible puissance / Connexions filaires privilégiées dans les habitations / Fibre optique/Mise à la Terre/Emissions WiFi juste à la demande).

Nous, citoyens avec nos élus, devons prendre nos responsabilités : Exigeons un abaissement des niveaux d'exposition, compatibles avec la santé publique, selon la résolution du Conseil de l'Europe N°2011-1815 (27/05/2011).

Ne laissez pas les autres décider pour vous : soyez informés!